



COMMUNIQUE

1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance du public, que la **République de la Tunisie** met à la disposition du Burkina Faso, **quarante-cinq (45) bourses d'études**, dont **trente-cinq (35) bourses d'inscription (prise en charge uniquement des frais de formation)** et **dix (10) bourses complètes (prise en charge des frais de formation et des allocations mensuelles)** au titre de l'année académique **2024-2025**.

Ces bourses sont réparties comme suit :

- **dix (10) bourses complètes** (prise en charge des frais de formation et allocations mensuelles) pour des études **de cycle licence** ;
- **vingt-cinq (25) bourses d'inscription** (prise en charge uniquement des frais de formation) pour des études **de cycle licence** ;
- **dix (10) bourses d'inscription** (prise en charge uniquement des frais de formation) pour des études de **cycles master et doctorat**.

2. Domaines d'études et nombre de places

Les domaines d'études concernés par lesdites bourses et les places disponibles sont présentés dans le tableau ci-dessous :

2.1. Bourses complètes (Inscriptions avec allocations)

<i>Bourses complètes (Inscriptions avec allocations)</i>			
Nombre de places	Établissements	Filière/Section	Nature du baccalauréat
03	École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis www.enua.jimdo.com	Architecture	Séries C, D, E avec la mention Bien (au moins 15/20)

02	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Sfax www.ipeis.rnu.tn	Cycle Préparatoire Scientifique	Séries C avec la mention Bien (au moins 14/20) ; Série E avec la mention Assez-Bien (au moins 13/20) ; Série D avec la mention Bien (au moins 15/20)
01		Cycle Préparatoire Technique	
02	Institut Supérieur des études Technologiques de Mahdia www.isetma.rnu.tn	Licence Appliquée en Génie Mécanique	Séries F1, F2, F3 avec la mention Bien (au moins 14/20)
02		Licence Appliquée en Génie Électrique	

2.2. Bourses d'inscription (exemption des frais de formation sans allocations)

<i>Bourses d'inscription (exemption des frais de formation sans allocations)</i>			
Nombre de places	Établissements	Filière/Section	Nature du baccalauréat
03	École Supérieure des Sciences et Technologies du Design www.essted.rnu.tn	Licence Fondamentale en Design	Série A avec la mention Assez-Bien (au moins 13/20)
01	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Sfax www.ipeis.rnu.tn	Cycle Préparatoire Scientifique	Séries C avec la mention Bien (au moins 14/20) ; Série E avec la mention Assez-Bien (au moins 12/20) ; Série D avec la mention Bien (au moins 14/20).
02		Cycle Préparatoire Technique	
03	Faculté des Sciences de Sfax http://www.fss.rnu.tn	Licence Fondamentale en Physique	Séries C, D, E avec la mention Assez-Bien (au moins 13/20)
03		Licence Fondamentale en Chimie	
03		Licence Fondamentale Mathématiques	
03	Institut Supérieur des études Technologiques de Mahdia www.isetma.rnu.tn	Licence Appliquée en Génie Mécanique	Séries F1, F2, F3 avec la mention Assez-Bien (au moins 13/20)
03		Licence Appliquée en Génie Électrique	
04	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et Technologies de Mahdia www.isetma.rnu.tn	Licence en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication	Séries C, D, E avec la mention Assez-Bien (au moins 13/20)
10	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Master ➤ Doctorat 	Les établissements d'enseignement supérieur et les formations sont accessibles sur le site web suivant : http://www.mes.tn/francais/index.htm	

3. Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, tout **étudiant de nationalité burkinabè** remplissant les conditions suivantes :

3.1. Conditions de candidature pour les bourses d'études de cycle licence

- **ne pas être âgé de plus de 22 ans révolus au 31 décembre 2024** pour les inscriptions avec bourses pour les études de cycle licence **et plus de 24 ans révolus au 31 décembre** pour les inscriptions sans bourses pour des études de cycle licence ;
- être titulaire du baccalauréat de la **session de 2024 pour les inscriptions avec bourses** (prise en charge des frais de formation et allocations mensuelles) ;
- être titulaire du baccalauréat de la **session de 2023 ou de 2024 pour les bourses d'inscriptions** (prise en charge uniquement des frais de formation sans allocations).

3.2. Conditions de candidature pour les bourses d'études de cycle master

- **ne pas être âgé de plus de 30 ans révolus au 31 décembre 2024** ;
- être titulaire d'une licence ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, avec au moins la mention « assez bien » ($\geq 12/20$).

3.3. Conditions de candidature pour les bourses d'études de cycle doctorat

- être titulaire d'un master ou tout autre diplôme reconnu équivalent avec **au moins la mention « assez bien » ($\geq 12/20$)** ;
- **ne pas être âgé de plus de 32 ans révolus** pour les candidats de sexe masculin et de plus **34 ans révolus** pour les candidats de sexe féminin **au 31 décembre 2024**.

4. Dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit obligatoirement comporter les documents suivants en **deux (02) exemplaires** :

4.1. Pour les études de cycle licence

- une demande manuscrite mentionnant clairement les coordonnées (adresse, tél., e-mail) timbrée à 200 F CFA adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, indiquant la filière et l'établissement demandés ;
- un formulaire d'inscription à retirer à la DGCOB ou à télécharger sur le site web de la DGCOB à l'adresse : **www.dgcob.gov.bf**, dûment remplie ;

- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée des trois (03) premières pages du passeport burkinabè en cours de validité ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- deux (02) photos d'identité récentes comportant au verso les nom et prénom(s) du candidat ;
- une chemise cartonnée de couleur verte pour les candidats de sexe féminin et de couleur jaune pour les candidats de sexe masculin.

4.2. Pour les études de cycle master

- une demande manuscrite mentionnant clairement les coordonnées (adresse, tél., e-mail) timbrée à 200 F CFA adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, indiquant la filière et l'établissement demandés ;
- un formulaire d'inscription à retirer au DGCOB ou à télécharger sur le site web de la DGCOB à l'adresse www.ciospb.gov.bf, dûment remplie ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée des trois (03) premières pages du passeport burkinabè en cours de validité ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- la photocopie légalisée du diplôme de la licence ou la photocopie légalisée de l'attestation du diplôme ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes de la licence ;
- deux (02) photos d'identité récentes comportant au verso les nom et prénom(s) du candidat ;
- une chemise cartonnée de couleur verte pour les candidats de sexe féminin et de couleur jaune pour les candidats de sexe masculin.

4.3. Pour les études de cycle doctorat

- une demande manuscrite mentionnant clairement les coordonnées (adresse, tél., e-mail) timbrée à 200 F CFA adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, indiquant la filière et l'établissement demandés ;

- un formulaire d'inscription à retirer à la DGCOB ou à télécharger sur le site web de la DGCOB à l'adresse www.ciospb.gov.bf, dûment remplie ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée des trois (03) premières pages du passeport burkinabè en cours de validité ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- la photocopie légalisée du diplôme de la licence ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes de la licence
- la photocopie légalisée du diplôme du master ou une photocopie légalisée de l'attestation du diplôme ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des deux (02) années du master ;
- une copie du mémoire de master (*un seul exemplaire*) ;
- un résumé du projet de recherche ;
- deux (02) photos d'identité récentes comportant au verso les nom et prénom(s) du candidat ;
- une chemise cartonnée de couleur verte pour les candidats de sexe féminin et de couleur jaune pour les candidats de sexe masculin.

5. Conditions et modalités d'examen du dossier

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de la moyenne obtenue à l'examen du baccalauréat et de tous les semestres de chaque niveau pour les cycles de master et de doctorat.
- Tout dossier **incomplet est irrecevable.**
- **Seuls les relevés de notes comportant une moyenne semestrielle ou annuelle seront pris en compte.**
- **Toute attribution d'une bourse pour des études dans une spécialité choisie est définitive, tout changement de spécialité entraîne systématiquement la déchéance de la bourse.**
- **La traduction officielle en français des pièces constitutives du dossier qui sont dans une autre langue doit être annexée auxdites pièces.**
- Les candidats bénéficiant d'une inscription sans bourse doivent **prendre en charge leur billet d'avion ainsi que les frais de subsistance durant tout le séjour en Tunisie.**

- Les étudiants burkinabè diplômés des établissements universitaires publics tunisiens qui souhaitent poursuivre leurs études dans les cycles de master ou de doctorat, doivent déposer leurs dossiers de candidature directement auprès des établissements concernés selon les mêmes modalités que les étudiants tunisiens, ces étudiants ne seront pas comptabilisés dans le quota du Burkina Faso, mais ne pourront pas toutefois, bénéficier des allocations mensuelles.
- Les informations sur les établissements d'enseignement supérieur tunisiens et les formations qu'ils offrent sont accessibles sur le site web suivant : <http://www.mes.tn/francais/index.htm>.

6. Procédure de dépôt du dossier

- Les candidats à ces bourses doivent déposer leurs dossiers de candidature à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB) ex CIOSPB, sis à Ouagadougou, avenue de la Grande Chancellerie porte 261 au plus tard le **07 août 2024 à 14 H 30 mn.**
- les dossiers de candidature doivent être numérisés et envoyés parallèlement à l'adresse suivante : dossiersboursesdgcob02@gmail.com.

P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général

Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

